

Assistant de Soins en G erontologie

Une formation pour
mieux prendre soin
des personnes  g ees
Alzheimer

Le PLAN ALZHEIMER 2008-2012 pr evoyait une s erie de mesures destin ees   d evelopper les comp etences des personnels intervenant aupr es de personnes atteintes de la maladie Alzheimer et de maladies apparent ees.

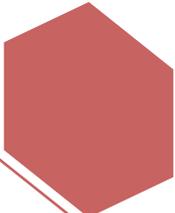
C'est dans ce cadre que la nouvelle fonction d'**Assistant de Soins en G erontologie** a  t e cr ee ; l'exercice de cette fonction s'adresse aux Aides-Soignants, Aides M edico-Psychologiques et Auxiliaires de Vie Sociale.

Cette formation est assur ee par le Centre de Formation Et d'Accompagnement de MAURS qui remplit les conditions requises par le cahier des charges pour dispenser cette formation.



22, Avenue de la Gare, 15600 Maurs
04.71.49.04.79 cfea@leap-maurs.com

N  de d eclaration : 83150259515 – N  de SIRET : 7790935800012



Les fonctions de l'Assistant de Soins en Gériatrie

L'ASG intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et présentant des troubles cognitifs.

Il soigne et prend soin, aide et accompagne des personnes âgées en grande difficulté dans leurs capacités d'autonomie et d'insertion sociale, dans le respect de leurs habitudes de vie.

Les quatre domaines d'activités de l'ASG sont : L'accompagnement, le soutien et l'aide individualisée ; Les soins quotidiens ; La stimulation des capacités ; La communication et la relation à l'environnement.



Les conditions d'exercice de la fonction d'ASG

L'ASG exerce ses fonctions au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le cadre des équipes spécialisées dans les services de soins infirmiers à domicile *ou* des unités spécialisées au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes *ou* des unités cognitivo-comportementales des services de soins de suite et de réadaptation.

Conformément au Code de la Santé Publique, l'aide-soignant et l'aide médico-psychologique formés à la fonction d'assistant de soins en gériatrie exercent sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre de son rôle propre.

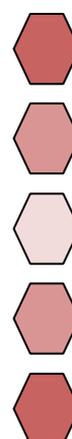


Les modalités de la formation d'ASG

Cette formation est destinée aux aides-soignants, aides médico-psychologiques et auxiliaires de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La formation s'appuie autant que possible sur une analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle. Elle est dispensée dans le cadre de la formation continue et donne lieu à une attestation de suivi.

La formation dure 140 heures, elle est constituée de 5 domaines de formations.



LE REFERENTIEL DE FORMATION

(conforme à l'annexe 7 de la circulaire du 6 juillet 2009)

DF1 * Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures)

- Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
- Le projet individualisé
- L'importance fondamentale du travail avec la famille, l'aidant
- Le maintien à domicile et l'entrée en institution
- Le travail en équipe pluri-professionnelle

DF2 * Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 heures)

- La relation d'aide
- Particularités de l'accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer
- L'accompagnement lors des différents moments de la journée, supports à la relation
- L'alimentation et l'état nutritionnel
- L'accompagnement lors des activités complexes

DF3 * Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28 heures)

- Vie collective
- La famille
- L'importance d'une communication adaptée
- Définition et objectifs des principales activités
- Organisation générale des activités

DF4 * Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 heures)

- Notions essentielles en anatomie et physiologie
- Situations pathologiques et leurs conséquences
- Démarche d'observation d'une situation
- Evaluation
- Les signes psychologiques et comportementaux
- Fonctions cognitivo-comportementales

DF5 * Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 heures)

- Notions sur les pathologies gériatriques
- Notions de pharmaco
- Démarche de soins
- Techniques de soins appropriées à la maladie d'Alzheimer
- Dimensions éthiques
- Problèmes de fin de vie



Début de la formation : **février 2012**

Fin de la formation : **juin 2012**

Coût de la formation : **1540 €**
(soit 11,00 €/h)

Des **périodes de deux - trois jours** consécutifs maximum
(calendrier fourni lors de l'inscription)

Des groupes restreints : **douze stagiaires maximum**

Des intervenants qualifiés, sélectionnés pour leurs compétences dans le domaine de l'aide et l'accompagnement des patients Alzheimer et de leurs familles.



Le centre de formation et d'accompagnement de Mours, installé dans de nouveaux locaux : le **Campus du Vallon**, propose également un hébergement et une restauration sur place.

Assistant de **S**oins
en **G**érontologie

CONTACTEZ - NOUS !

04. 71. 49. 04. 79

